

MAIRIE  
DE  
TOULOUSE

INSTRUCTION PUBLIQUE  
et  
BEAUX-ARTS

N<sup>o</sup> 130

OBJET :

# République Française

Toulouse, le 31 Décembre 1902

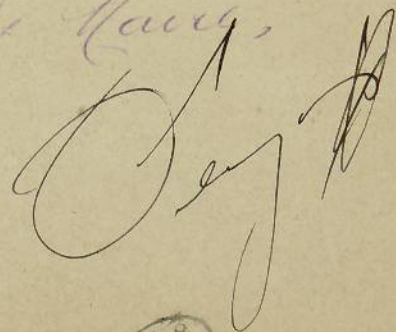
Monsieur

J'ai l'honneur de vous adresser sous pli  
copiai d'un arrêté en date de ce jour par lequel vos fonctions  
de Membre de la Commission de la Ville de Toulouse  
sont confirmées et prorogées jusqu'à l'expiration de  
mandat du Conseil Municipal actuel.

Permettez-moi d'espérer, Monsieur  
que vous voudrez bien continuer votre précieuse collaboration  
en acceptant la mission que je suis heureux de confier  
à votre zèle éclairé pour tout ce qui peut contribuer  
à la prospérité de notre Ville.

Veuillez agréer, Monsieur  
l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maire,



A. Montané Cartailhac  
Membre de la Commission de la Ville de Toulouse



République Française.

Mairie de Toulouse.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX-ARTS

Nous, Maire de Toulouse,

Vu notre arrêté en date du 21 Novembre 1901,  
Vu la loi municipale du 5 Avril 1884,  
Considérant que les pouvoirs de la Commission  
dite du "Vieux Toulouse", instituée par l'arrêté sus-visé,  
sont épuisés ;

Que les travaux de cette Commission ont  
donné d'excellents résultats au point de vue historique, arché-  
ologique et artistique de notre ville ;

Que, dès lors, il y a lieu de maintenir  
cette Commission et de donner une nouvelle investiture aux  
membres qui en faisaient partie ;

Arrêtons :

Ont été nommés - Sont maintenus dans leurs fonctions  
de Membres de la Commission dite du "Vieux Toulouse", savoir :

M. Courzac, Sénateur, Membre de la Comm<sup>on</sup> du Musée St-Raymond  
C. Destrem, Directeur du Musée St-Raymond,  
Delourne, Sous-Directeur



M. Roschach,	Membre de la Commission, du Musée St Raymond,			
de Labordes,		-	80	-
Salles,		-	80	-
Cartailhac,		-	80	-
Joulin,		-	80	-
Braud,		-	80	-
Romestin,		-	80	-
Dörnbach,		-	80	-
Delorme,		-	80	-
M <sup>me</sup> Braemer, Conseiller Municipal,				
Kenjan,		-	80	-
Bacalerie,		-	80	-
M <sup>me</sup> Dupau,		-	80	-
Savaute,		-	80	-
M <sup>me</sup> Luis,		-	80	-
Cazal,	Membre de la Com <sup>m</sup> du Musée de Sculpture & de Peinture	-	80	-
Paul Pujol, Architecte,		-	80	-
Destrem, Professeur à la Faculté des Sciences,		-	80	-
de Saunhac, propriétaire,		-	80	-
Rivière Jean, Sculpteur statuaire,		-	80	-
Sacaux, propriétaire,		-	80	-
Huc, Directeur de "La Dépêche"		-	80	-
Yarz, Artiste peintre,		-	80	-
Rachou,		-	80	-
Graillet, Professeur au Lycée,		-	80	-
Galimier, Directeur de l'École des St. Arts		-	80	-
Laborde, Conservateur, Directeur du Musée de Peinture & de Sculpture,				
Massip, Bibliothécaire de la Ville,				
Passerieu, Chargé du Cours d'histoire locale.				

Art. 2 - Les pouvoirs de cette Commission prendra  
fin à l'expiration du mandat du Conseil Municipal actuel.

Fait à Toulouse, au Capitole, le 31 Décembre 1902

Le Maire,  
signé: Tuga

Pour copie conforme,

Le Maire,

